

Économie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE - Décembre 2015 - Rédac chef: P. Le Scouëzec

« Économie picarde » continue

Au 1^{er} janvier 2016, la Picardie disparaît. La première des conséquences sera son éloignement des centres de décisions et l'exode d'une bonne partie de ses cadres administratifs. Ainsi, il sera plus facile d'ignorer ses spécificités. Mais, pour étouffer toute éventuelle manifestation du régionalisme picard, les initiateurs de la réforme veulent désormais proscrire toute publication statistique portant sur le contour actuel de la Picardie. Ils savent bien que l'âme d'une région, administrative ou non, c'est d'abord son économie, avant sa culture. Cette censure nous conforte dans l'idée qu'Économie Picarde doit continuer à paraître. L'information sera plus difficile à trouver mais elle est indispensable dans un contexte où les inégalités vont s'accroître. Car l'idée des grandes régions, qui prétend que le dynamisme de leurs grands pôles permet d'entraîner tout ce qui est autour, est erronée. Pour s'en convaincre, il suffit de mesurer le fossé qui se creuse entre la métropole lilloise d'un côté et le bassin minier et la côte d'Opale de l'autre !

Le chiffre du mois

141500. C'est le nombre de logements que compte, début 2015, le parc locatif social picard. Il représente 3% du total national. Il est en progression de 0,6%, loin du rythme national (+1,6%), seule la Franche-Comté connaissant plus faible évolution (+0,2%). Cela tient au nombre restreint de nouveaux logements : 1800, soit seulement 2% du total national. Ceux-ci ont été peu construits en ZUS (8% de l'ensemble), alors que ces quartiers prioritaires regroupent, en Picardie, 26,1% du parc locatif social (23,6% au plan national).

L'activité touristique picarde ne décolle pas

La Picardie n'a pas bénéficié, lors de l'été 2015, de la hausse de fréquentation du littoral qu'a connu le reste de la France, ni de l'effet du centenaire de 14-18, et le tourisme social est négligé.

Malgré les propos « rassurants » des professionnels, l'activité touristique ne décolle toujours pas en Picardie. Cela est bon à rappeler à un moment où certains élus et médias en font un secteur d'avenir, histoire d'en finir plus rapidement avec sa tradition industrielle, qui « nuit » à l'image de la région.

Les résultats de mai à septembre 2015 montrent qu'alors que la fréquentation des hébergements collectifs de tourisme (hôtels, campings, résidences de tourisme, villages de vacances, maisons familiales et auberges de jeunesse) a progressé de 2,9% en France, la Picardie est l'une des rares régions à voir le nombre de ses nuitées diminuer (-0,9%), après déjà une baisse de 2,5% en 2014. Le temps n'explique pas cette situation car nos voisins du Nord-Pas-de-Calais et de Haute-Normandie ont connu un été faste. Ainsi, contrairement aux tendances nationales, la Picardie n'a bénéficié ni de l'effet littoral (hausse nationale de 3,7% de la fréquentation en 2015), ni de celui lié au centenaire de la guerre 14-18. Un bilan confirmé par les produits financiers liés au tourisme (taxes de séjour et forfaitaire) perçus en 2014 par les communes picardes : seulement 1,84 millions d'euros, soit 0,7% du total national !

Les raisons d'un tel bilan sont connues. Les capacités d'accueil sont limitées, plutôt bas de gamme, notamment en matière de camping, avec peu de meublés, chambres d'hôtes et villages de vacances. De plus, l'activité touristique en Picardie compte deux points forts, l'hôtellerie d'affaire et les parcs de loisir, qui reposent sur la proximité de l'Île-de-France, et masquent la faiblesse des autres domaines, en particulier l'hébergement et la restauration.

Enfin, la Picardie ne parvient pas à valoriser son potentiel et donc à être attractive. Ainsi, elle n'est la destination que de 1,7% des nuitées de la population française se déplaçant pour un motif personnel, avec des séjours courts (3,8 nuits en moyenne), chiffre atteignant 2,4% si l'on ajoute les motifs professionnels, confirmant ainsi le poids du tourisme d'affaire.

En revanche, elle n'arrive pas ou, surtout, ne veut pas développer le tourisme dédié aux Picards eux-mêmes. En effet, ceux-ci sont moins nombreux à quitter la région pour des motifs personnels, avec un taux de départ de 63% (74,3% en France), et, quand ils le font, les voyages sont plus rares (3,6 voyages par an en moyenne contre 4,9 en France). Seul le Nord-Pas-de-Calais connaît une situation similaire. Mais le Conseil régional de cette région en a fait une force en développant le tourisme social à la différence de celui de Picardie !

Pauvreté élevée dans la Somme et l'Aisne

Fin 2012, le taux de pauvreté, c'est-à-dire la proportion de personnes dont le niveau de vie est inférieur à 989 euros par mois, est de 15,6% en Picardie. Il est supérieur à la moyenne nationale (14,3%) et très différent selon les départements de la région ; il va de 12,8% dans l'Oise à 16,8% dans la Somme et 18,6% dans l'Aisne.

Cette disparité est encore plus nette si l'on regarde au niveau des bassins de vie, qui sont les plus petits territoires sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Le taux de pauvreté va de un à quatre ! Il est faible à Chantilly (6,1%) mais atteint 21% à Creil et Saint-Quentin, 25% à Guise et 26% dans celui d'Hirson.

Cette pauvreté touche un tiers (33,7%) des familles monoparentales, une proportion allant jusqu'à 36% dans la Somme et 39% dans l'Aisne, avec un record 48% à Hirson et Guise. Les couples avec enfants sont aussi très exposés à cette pauvreté puisque le taux picard pour cette catégorie de famille est de 14,7% (12,7% en France), atténué par les résultats de l'Oise (11,5%) alors que ceux de la Somme et l'Aisne sont élevés : respectivement 16,1% et 18,6%.

Faible présence de l'économie maritime

L'économie maritime est rarement valorisée. Pourtant, elle compte un demi-million d'emplois en France, soit 2% du total national. Elle est surtout représentée dans les zones littorales et est portée pour moitié par les postes créés par le tourisme, le reste dépendant essentiellement de l'intervention publique, des produits de la mer, du transport maritime et fluvial et de la construction navale.

En Picardie, elle est essentiellement présente dans l'Abbevillois-Ponthieu avec 5,7% du total des emplois de la zone d'emploi et dans celle du Vimeu-Vallée de la Bresle (3,6%).

L'Etat a mis 10 milliards dans l'économie picarde en 2014

En 2014, l'Etat a dépensé 9958 millions d'euros en Picardie, soit 4,1% de plus que l'année précédente, après une hausse de 3,7% en 2013.

Près de 29% sont consacrés au fonctionnement de l'Etat, ainsi qu'à ses interventions et investissements. La hausse de 5,7% sur un an de ce domaine s'explique surtout par des raisons techniques comme la prise en charge de nouvelles dépenses de personnel de l'administration pénitentiaire et de l'enseignement n'entrant pas jusqu'alors dans les comptes de la région.

Le second poste (24,7% du budget) est dédié aux avances aux collectivités territoriales pour anticiper la perception de leurs impôts locaux, en hausse de 3,6%. Une part similaire des dépenses (24,7%), qui a progressé de 5,9% en 2014, est consacrée à des dépenses de restitution de TVA et de TIPP et à d'autres remboursements ainsi qu'aux versements des pensions de retraites, qui représentent 11% du budget de l'Etat dépensé en Picardie.

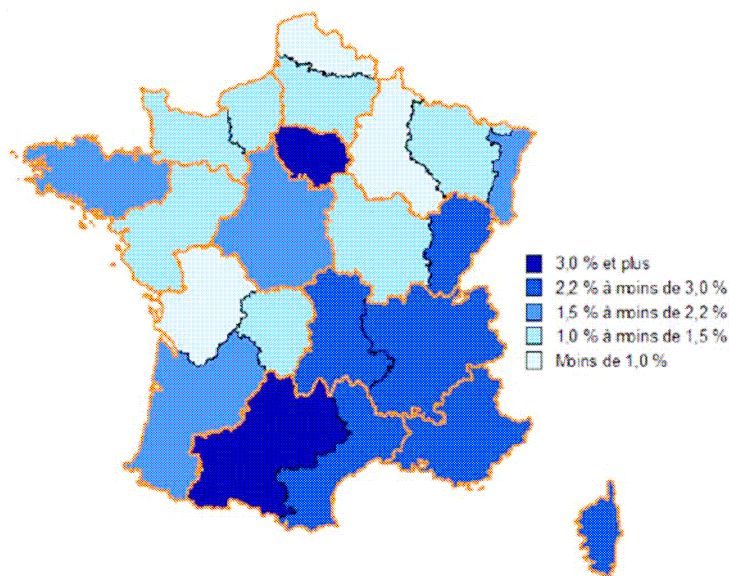
La dernière rubrique importante de ce budget (18,6%), en recul de 0,7% par rapport à 2013, est constituée par les dotations aux communes, comprenant principalement la dotation globale de fonctionnement (DGF) et celle d'équipement. La DGF, qui représente 63% de ces dépenses, a d'ailleurs reculé de 2,7% en 2014. Cette baisse est à mettre en parallèle avec la hausse des dépenses anticipant la perception des impôts locaux, qui ont augmenté.

Cela est complété par les crédits dédiés au financement des emplois aidés, des travailleurs handicapés et des élèves boursiers (2,5%), en hausse de 16,9%, et les fonds européens (0,4%), en baisse de 16,8% en raison du retard de mise en œuvre du programme 2014-2020.

Ce bilan de l'intervention de l'Etat en Picardie risque d'être le dernier pour cause de fusion avec le Nord-Pas-de-Calais. Il est à craindre que son absence soit l'occasion dans le futur de réduire en catimini les dépenses consacrées à notre territoire.

La recherche picarde plombée par celle du Nord

La recherche est un domaine clé pour le développement de l'économie. En 2013, la France a consacré 47,5 milliards d'euros à ce secteur, soit 2,24% de son PIB, l'ensemble des richesses créées dans le pays. Les dépenses réalisées par les entreprises et administrations de Picardie ne représentent que 1,22% de son PIB régional ce qui la situe au 16^{ème} rang national, loin cependant devant le Nord-Pas-de-Calais (0,90% de son PIB). Ainsi, les entreprises picardes dépensent autant (0,5 milliards d'euros) que celles de nos voisins du Nord, bien que moins nombreuses. Cela a pour conséquence de placer la zone réunissant nos deux régions en dernière position, avec un effort de recherche et développement (R&D) de 1,06% du PIB global. Cette situation montre que le (faible) potentiel picard de R&D n'a rien à attendre d'une hypothétique dynamique que certains prêtent à la création de la grande région !



Part des dépenses de R&D dans le PIB régional (en %)